Comité consultatif des communautés acadiennes

"Le Comité Acadien"

Acadian Communities Advisory Committee

RAPPORT ANNUEL

1989 et 1990

Le Lieutenant-gouverneur de
l'Île-du-Prince-Édouard
L'honorable Marion Reid

Madame le Lieutenant-gouverneur,

J'ai l'honneur de vous présenter le Rapport annuel du Comité consultatif des communautés acadiennes (CCCA) pour la période du 1er avril 1989 au 31 décembre 1990.

Veuillez agréer, Madame le Lieutenant-gouverneur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le ministre responsable des
Affaires francophones,

Léonce Bernard

L'honorable Léonce Bernard
Ministre responsable des Affaires
francophones
C.P. 2000
Charlottetown (Î.-P.-É.)
C1A 7N8

Monsieur le Ministre,

Je suis très heureuse de vous présenter le Rapport annuel du Comité consultatif des communautés acadiennes (CCCA) pour la période du 1er avril 1989 au 31 décembre 1990.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma très haute considération.

La présidente,

Florence Hardy

Florence Hardy

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION 1

MEMBRES DU COMITÉ 2

MANDAT 3

RÉUNIONS

Réunions mensuelles 4
Réunions des sous-comités 5
Réunions spéciales ..... 4 et 5

RÉALISATIONS

Entente-cadre Canada/Île-du-Prince-Édouard sur la promotion des langues officielles 6
Accord de coopération et d'échanges Québec/Île-du-Prince-Édouard 7
Accord de coopération entre les Provinces maritimes 7
Ministre responsable des Affaires francophones 7
Secrétariat des affaires francophones 7
Stratégie de communication 8
Bureau des services gouvernementaux de Tignish et des environs 8
L'éducation en français à l'Î.-P.-É. 8
Cours de préposé aux soins en établissement 8
Centre scolaire et communautaire de Charlottetown 9
Bibliothèque publique 9
Ministère de la Santé et des Services sociaux 9
Services hospitaliers en français 9
Jeux de l'Acadie 9
Musée acadien 9
Centre des arts de la Confédération 9
Lignes directrices du Programme de développement culturel acadien 9
Vision d'avenir 10
Représentant au bureau de direction de la Fondation du musée et du patrimoine de l'Î.-P.-É. 10
Comité consultatif des services en français 10
Politique sur les services en français 10
Représentations 10

DOSSIERS À SUIVRE

Ententes bilatérales 11
Santé 11
Éducation 11
Culture 11
Question constitutionnelle 11

RAPPORTS FINANCIERS

La période du 1er avril 1989 au 31 mars 1990 12
La période du 1er avril 1990 au 31 mars 1991 13

INTRODUCTION

Le Comité consultatif des communautés acadiennes (CCCA) est heureux de déposer au gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard son rapport d'activités pour la période du 1er avril 1989 au 31 décembre 1990 et ses rapports financiers pour les périodes du 1er avril 1989 au 31 mars 1990 et du 1er avril 1990 au 31 mars 1991.

Le but du présent rapport est d'informer le gouvernement provincial de nos diverses activités au cours des dernières années et de le tenir au courant des questions qui continuent de nous préoccuper.

Nous sommes très reconnaissants envers le gouvernement provincial pour son appui de la cause francophone. Les nombreuses réalisations du gouvernement dans ce domaine au cours des dernières années sont preuve que la province reconnaît la légitimité des demandes de la communauté francophone. Le CCCA s'en réjouit.

MEMBRES DU COMITÉ

Président :	Aubrey Cormier, Wellington, jusqu'à septembre 1990
Présidente :	Florence Hardy, Miscouche, depuis octobre 1990
Vice-président :	Robert Arsenault, région Centre Queens/Kings Est
Trésorière :	Florence Hardy, région Prince Est, jusqu'à septembre 1990
Trésorier :	Edgar Arsenault, région Évangéline, depuis octobre 1990
Membres :	Aubin Gallant, région Prince Ouest Jeanne-Mance Arsenault, région Évangéline Linda Giguère, région Centre Queens/Kings Est Nicole Drouin, représentante des jeunes Léonard Gallant, région Évangéline, jusqu'à décembre 1989 Edgar Arsenault, région Évangéline, depuis janvier 1990 Diane Bernier-Ouellette, région Prince Est, depuis octobre 1990
Membre d'office :	Claudette Theriault, secrétaire administrative, jusqu'au 5 novembre 1990 Réjeanne Gallant, secrétaire administrative, depuis le 5 novembre 1990

MANDAT

Le but du Comité consultatif des communautés acadiennes (CCCA) est de conseiller le gouvernement provincial sur la façon dont ses politiques et ses programmes répondent aux besoins précis des communautés acadiennes de l'Île-du-Prince-Édouard. Il sert aussi de point de repère pour l'ensemble des francophones insulaires afin qu'ils puissent consulter le gouvernement provincial au besoin.

Plus précisément, le Comité consultatif des communautés acadiennes doit :

- conseiller le gouvernement, par l'entremise du ministre, sur la manière dont ses programmes répondent aux besoins précis des communautés acadiennes de l'Île-du-Prince-Édouard;
- offrir un point de repère pour l'information fournie par les communautés acadiennes dans la réalisation et le développement des programmes;
- offrir un point de repère pour l'information fournie par les communautés acadiennes et pour la participation du gouvernement dans les initiatives de développement reliées précisément aux communautés acadiennes;
- suggérer des procédures d'évaluation pour les programmes et les services gouvernementaux qui sont dirigés vers les communautés acadiennes;
- assumer autres fonctions telles que déterminées par le gouvernement;
- recevoir des directives de la part du ministre et y répondre (le ministre, nommé par le Lieutenant-gouverneur en conseil, est responsable du Comité consultatif des communautés acadiennes);
- présenter au ministre un rapport annuel de ses activités pour la période du 1er janvier au 31 décembre et un état financier selon l'exercice financier du 1er avril au 31 mars.

RÉUNIONS

RÉUNIONS MENSUELLES

Au cours de l'année 1989, le CCCA a tenu huit réunions mensuelles avec un taux moyen de participation de 76,5 pour cent. En 1990, le CCCA s'est réuni de façon régulière sept fois, le taux moyen de participation à ces réunions étant de 73,2 pour cent.

RÉUNIONS DES SOUS-COMITÉS

Dès le 30 mai 1990, le CCCA a formé quatre sous-comités : mandat/loi, culture, éducation ainsi que services hospitaliers et autres services. Ces sous-comités ont été créés afin d'encourager davantage la participation active des membres dans les dossiers du comité. Les sous-comités du CCCA ont tenu onze réunions au cours de l'année 1990 avec un taux moyen de participation de 81,5 pour cent.

RÉUNIONS SPÉCIALES

Voici un résumé des sept réunions spéciales tenues au cours de la période du présent rapport.

Rencontre avec la Société Saint-Thomas d'Aquin

Le 12 janvier 1989, le CCCA a rencontré les membres du Bureau de direction de la Société Saint-Thomas d'Aquin pour discuter des sujets suivants :

- le rôle des deux groupes;
- le mandat du CCCA;
- les services en français;
- l'Entente-cadre Canada/Île-du-Prince-Édouard sur la promotion des langues officielles.

Rencontre avec le Comité de gestion de l'Entente-cadre

Le but de la rencontre tenue le 26 janvier 1989 était de clarifier le rôle de chaque comité et les lignes de communication entre les deux groupes. Les points suivants ont été discutés :

- le rôle du Comité de gestion;
- la procédure de demande;
- le mode de consultation;
- le rôle de la Société Saint-Thomas d'Aquin;
- la promotion de nouveaux services ou programmes;
- le Secrétariat des services en français;
- les nouveaux projets.

Rencontre avec des représentants du ministère de l'Éducation

Le but principal de la réunion tenue le 18 avril 1989 était de discuter du document du ministère intitulé «L'éducation en français à l'Î.-P.-É.». Plusieurs sujets ont été abordés, entre autres, l'obtention de ressources professionnelles, l'administration de l'éducation en français dans Prince Ouest, les règlements présentement en vigueur, la qualité du système d'éducation en français, la promotion des services et le processus de consultation.

Réunion de concertation avec les comités régionaux de la SSTA

Le 5 octobre 1989, le CCCA a présenté une synthèse des consultations entreprises auprès des quatre comités régionaux de la SSTA (Char-Rus-Sou, Rév. S.-E. Perrey, Acadiens de la région Évangéline, La Belle Alliance) quant aux besoins des communautés acadiennes par rapport aux différents domaines de l'Entente-cadre.

Rencontre avec la Fédération culturelle de l'Île-du-Prince-Édouard

Le 30 mai 1990, le CCCA a rencontré Monsieur Paul D. Gallant, président, et Monsieur Donald DesRoches, directeur, qui ont expliqué aux membres du CCCA le mandat et la composition de cette fédération. La fédération aimerait travailler avec les membres du CCCA afin d'assurer le bon fonctionnement du programme culturel du gouvernement provincial.

Rencontre avec l'honorable Léonce Bernard

Le but de cette rencontre du 30 mai 1990 était de présenter le plan d'action du CCCA à Monsieur Léonce Bernard. Voici les points discutés :

- la mise à jour du mandat du comité;
- la tenue d'une consultation auprès de la communauté francophone;
- la mise en marche des services en français dans les hôpitaux de l'Î.-P.-É.;
- le suivi au développement culturel dans les communautés acadiennes;
- les démarches menant à un projet de loi sur les services en français;
- le suivi au dossier du centre scolaire et communautaire de Charlottetown;
- l'établissement d'un mécanisme encourageant davantage la participation active des membres dans les dossiers du comité;
- la présentation du Rapport annuel du CCCA.

Rencontre avec le Comité consultatif des services en français

Le 23 octobre 1990, le CCCA a présenté un rapport des consultations publiques identifiant les besoins en matière de services en français au gouvernement provincial. L'information pertinente a, par après, été envoyée aux sous-ministres appropriés afin qu'ils puissent tenir compte de ces demandes lors de la présentation de leurs mesures pour l'année suivante en vertu de l'Entente-cadre.

RÉALISATIONS

ENTENTE-CADRE CANADA/ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD SUR LA PROMOTION DES LANGUES OFFICIELLES

Voici quelques-uns des projets réalisés en vertu de l'Entente-cadre :

- la construction d'un nouveau Musée acadien;
- la mise en place d'un bureau du gouvernement provincial ainsi que d'un comité consultatif pour Tignish et les environs;
- le maintien du Centre de services régional Évangéline et du Secrétariat des affaires francophones;
- la mise sur pied d'activités de développement du produit touristique acadien mettant en valeur le patrimoine linguistique et culturel des Acadiens;
- l'amélioration des programmes et des services culturels du gouvernement provincial destinés à promouvoir les arts et la culture des Acadiens francophones et en élaborer des nouveaux;
- la tenue de sessions de formation linguistique pour un nombre toujours croissant de fonctionnaires provinciaux qui doivent servir la population francophone;
- le parrainage d'un cours en français pour des préposés aux soins en établissement;
- la tenue d'un projet visant à établir un centre de soins médicaux avec médecin bilingue dans la région Évangéline;
- l'augmentation des services bilingues offerts par les bibliothèques communautaires;
- l'appui au Carrefour de l'Isle-Saint-Jean et au Centre des arts de la Confédération;
- l'établissement de services bilingues dans les hôpitaux de la province suite à la tenue d'une étude sur les services hospitaliers afin d'identifier les besoins de la population francophone dans ce domaine;
- l'embauche d'un agent bilingue de développement en loisirs, d'un employé bilingue pour les foyers du comté de Prince, d'une bibliothécaire bilingue et d'un commis bilingue de soutien à l'administration pour le Secrétariat des affaires francophones.

Le CCCA a consulté la population francophone de l'Île afin de la sensibiliser aux progrès réalisés par le gouvernement provincial en matière de services bilingues ainsi que de recueillir ses recommandations sur les besoins de la communauté francophone. Suite aux consultations publiques, le CCCA a présenté un mémoire au gouvernement provincial faisant état des besoins et des aspirations des francophones et lui demandant de tenir compte de ceux-ci lors de la préparation des projets pour l'année suivante dans le cadre de l'Entente.

ACCORD DE COOPÉRATION ET D'ÉCHANGES QUÉBEC/ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

Le 19 août 1989, les gouvernements du Québec et de l'Île-du-Prince-Édouard ont signé un accord de coopération et d'échanges pour les francophones de l'Île dans les domaines suivants : l'éducation, la culture, la jeunesse, les langues, l'administration publique et les communications.

Voici quelques-uns des projets réalisés :

- un programme d'échange d'élèves du niveau secondaire dans le cadre duquel les participants sont allés étudier dans l'autre province;
- un voyage de sensibilisation au concept d'écomusée en Haute-Beauce;
- le prêt d'un fonctionnaire du Québec qui est venu travailler à l'Î.-P.-É. pendant une année en tant qu'agent de probation au ministère de la Justice;
- la participation de sculpteurs de l'Î.-P.-É. au concours de sculpture sur neige dans le cadre du Carnaval de Québec.

ACCORD DE COOPÉRATION ENTRE LES PROVINCES MARITIMES

Un Accord de coopération a été conclu entre les Provinces maritimes en 1989, afin de renforcer la coopération entre les trois provinces, de faciliter le développement et la prestation des services en français, de favoriser l'échange d'information et de partager des ressources. Un comité composé des ministres responsables des affaires francophones des trois provinces a été mis sur pied afin de collaborer sur des dossiers d'intérêt commun. Les dossiers qui ont été le plus longuement discutés au cours de la dernière année sont le Centre acadien du tourisme, le Bureau de l'Acadie au Québec et les relations Acadie/Louisiane.

MINISTRE RESPONSABLE DES AFFAIRES FRANCOPHONES

Le CCCA est heureux de la nomination officielle de l'honorable Léonce Bernard comme Ministre responsable des affaires francophones.

SECRÉTARIAT DES AFFAIRES FRANCOPHONES

Le CCCA est très heureux de l'ouverture, le 1er avril 1989, du Secrétariat des affaires francophones. Le Secrétariat des affaires francophones assiste le gouvernement provincial à mettre en oeuvre diverses mesures visant à augmenter sa capacité de fournir des services en français à la communauté francophone ainsi qu'à coordonner les diverses ententes bilatérales signées par le gouvernement. Le Secrétariat assure le soutien administratif au CCCA, au Comité consultatif des services en français du gouvernement provincial ainsi qu'au Comité de gestion de l'Entente-cadre sur la promotion des langues officielles. Également, le Secrétariat fournit le soutien et les ressources nécessaires au ministre responsable des affaires francophones afin qu'il puisse assumer ses responsabilités. Voici quelques-uns des projets spéciaux organisés par le Secrétariat depuis sa création :

- l'organisation d'une journée d'information pour tous les employés occupant des postes désignés bilingues à la Fonction publique provinciale;
- la préparation d'un guide de rédaction en français;
- la réalisation d'une trousse d'information et d'un dépliant bilingues sur le Secrétariat des affaires francophones.

Le Secrétariat relève du Conseil exécutif et est situé au Centre de services régional Évangéline à Wellington. Son personnel se compose présentement d'une directrice, de deux traductrices, d'une secrétaire et d'un commis; le bureau de ce dernier est situé au Conseil exécutif à Charlottetown, où la directrice se rend également deux jours par semaine.

STRATÉGIE DE COMMUNICATION

Au cours de la période du présent rapport, le CCCA a voulu faire une certaine promotion des services en français offerts par le gouvernement provincial. C'est ainsi qu'en septembre 1989, le Comité a tenu des réunions publiques avec les comités régionaux de la SSTA dans les régions suivantes : Tignish, Évangéline, Summerside et Charlottetown. Le but des réunions était de sensibiliser la population à la nouvelle politique provinciale sur les services en français et d'identifier les besoins des francophones en matière de services en français. Par après, le CCCA a tenu une rencontre de concertation avec des représentants de chaque région. Au mois d'octobre 1989, le CCCA a rencontré le Comité consultatif des services en français pour lui présenter un mémoire sur les besoins et les aspirations des communautés francophones de l'Î.-P.-É. en matière de services en français.

À l'automne 1990, le même processus a été entamé de nouveau avec succès.

Le CCCA est content que le gouvernement continue de consulter la population francophone par l'entremise du comité pour établir les priorités en matière de services en français.

Le CCCA a publié un dépliant portant sur son mandat, sa composition, son historique et ses réalisations. On a fait parvenir un exemplaire de ce dépliant à chacun des membres de la Société Saint-Thomas d'Aquin, à divers fonctionnaires provinciaux et fédéraux ainsi qu'à d'autres groupes ou particuliers. Des exemplaires sont toujours disponibles pour les intéressés.

BUREAU DES SERVICES GOUVERNEMENTAUX DE TIGNISH ET DES ENVIRONS

L'ouverture officielle du nouveau bureau a eu lieu le 19 juin 1989. Une secrétaire-informatrice bilingue y est affectée à plein temps. Un comité consultatif composé de cinq personnes de la région a également été mis sur pied. Le bureau relève du Centre de services régional Évangéline.

L'ÉDUCATION EN FRANÇAIS À L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

Le CCCA a participé activement au processus de consultation par rapport au document de base, préparé par le ministère de l'Éducation, sur l'éducation en français à l'Île-du-Prince-Édouard. Le Comité a fait part de ses recommandations à la ministre de l'Éducation en ce qui a trait au contenu des règlements en vertu de la Loi scolaire et a participé à une rencontre de concertation sur les règlements scolaires avec des représentants du ministère et de la Société Saint-Thomas d'Aquin.

Au cours de l'année dernière, le comité consultatif provincial en matière d'éducation (auquel siège Madame Florence Hardy) a revisé la politique sur l'éducation des élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage. Cette politique est maintenant en vigueur. Le comité a également étudié la loi scolaire provinciale qui sera rendue publique prochainement. La population pourra alors étudier et proposer des changements au ministère de l'Éducation avant qu'elle ne soit adoptée.

COURS DE PRÉPOSÉ AUX SOINS EN ÉTABLISSEMENT

Suite à l'identification du besoin d'offrir des services bilingues dans les foyers Summerset et Wedgewood de Summerside et Maplewood d'Alberton, le gouvernement provincial, en collaboration avec Emploi et Immigration Canada et le collège Holland, a offert un cours bilingue de préposé aux soins en établissement. Le 23 juillet 1990, neuf étudiants recevaient leur diplôme de ce cours leur permettant ainsi de travailler avec les aîné(e)s dans une institution publique ou privée ou d'accéder à un poste avec l'équipe de Soins et appui à domicile du ministère provincial de la Santé et des Services sociaux. L'évaluation de ce premier cours a été positive.

CENTRE SCOLAIRE ET COMMUNAUTAIRE DE CHARLOTTETOWN

L'établissement du Centre scolaire et communautaire de Charlottetown avance comme prévu. Des négociations sont en cours avec les gouvernements provincial et fédéral afin d'assurer le financement du Centre.

BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

En vue d'améliorer les services bilingues dans les bibliothèques publiques de la province, le ministère de l'Éducation a embauché une bibliothécaire bilingue. Cette initiative contribuera certainement au développement social et culturel de la communauté francophone de l'Île-du-Prince-Édouard.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Le CCCA a présenté un mémoire au *Panel on the Hospital's Role in the Health Community* au mois de septembre 1989. Dans le mémoire, on identifiait les besoins de la communauté francophone en ce qui concerne les hôpitaux et la santé.

SERVICES HOSPITALIERS EN FRANÇAIS

La Commission des services hospitaliers et des services de santé a embauché une coordonnatrice pour voir à la mise en oeuvre d'un programme de services en français dans les hôpitaux de l'Î.-P.-É. (exemples : l'embauche d'infirmières autorisées bilingues, l'affichage bilingue, la distribution d'épinglettes d'identification du personnel bilingue, la traduction de documents, etc.). Ces initiatives ont été prises suite à l'identification de ce besoin par le CCCA en consultation avec la population francophone.

JEUX DE L'ACADIE

Le CCCA se réjouit de la réussite de la 11e Finale des Jeux de l'Acadie tenue dans la région Évangéline en 1990 et signale l'appui moral et financier que les gouvernements provincial et fédéral ont contribué par l'entremise de l'Entente-cadre Canada/Î.-P.-É. sur la promotion des langues officielles. L'événement a été un grand succès dont la population acadienne et francophone peut être fière.

MUSÉE ACADIEN

Le CCCA est heureux que les gouvernements provincial et fédéral aient appuyé le Conseil du Musée acadien dans son projet de construction d'un nouvel édifice à Miscouche où l'on trouvera également un centre de recherches.

CENTRE DES ARTS DE LA CONFÉDÉRATION

Le CCCA se réjouit des nouveaux services en français maintenant en place au Centre des arts de la Confédération à Charlottetown. Le Centre est doté d'un directeur de la programmation française. Dans le cadre du Festival d'été, on a présenté une pièce française mettant en vedette des comédiens francophones insulaires; on a également organisé une série de spectacles intitulée *Soirées de l'Île.*

LIGNES DIRECTRICES DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL ACADIEN

À la demande du ministre responsable des affaires francophones, le CCCA a participé activement au processus de formulation des lignes directrices du Programme de développement culturel acadien.

VISION D'AVENIR

Le projet Vision d'avenir de la Fédération des jeunes Canadiens français est un projet d'immense envergure qui aura sans doute un effet important sur le sort de la francophonie hors Québec. Le CCCA a donc présenté un mémoire aux audiences publiques faisant référence à la situation des Acadiens et des francophones de l'Î.-P.-É. Il importe de trouver ensemble des solutions au phénomène d'assimilation si commun chez les francophones vivant en milieu minoritaire.

REPRÉSENTANT AU BUREAU DE DIRECTION DE LA FONDATION DU MUSÉE ET DU PATRIMOINE DE L'Î.-P.-É.

Le Comité est heureux d'apprendre que, parmi les noms soumis pour remplir ce poste, la Fondation du musée et du patrimoine de l'Î.-P.-É. a choisi Monsieur J.-Edmond Arsenault.

COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES EN FRANÇAIS

Le CCCA est heureux du retour en 1990 de Monsieur Jean-Paul Arsenault comme membre du Comité consultatif des services en français.

POLITIQUE SUR LES SERVICES EN FRANÇAIS

Après certaines recherches, le CCCA apprend que la Politique sur les services en français ne précise pas de régions désignées bilingues. Les régions mentionnées dans le document accompagnant la Politique n'étaient pas exclusives; elles étaient utilisées comme guide pour la désignation de postes bilingues. La région de Charlottetown n'est donc pas exclue lorsqu'on parle de la Politique.

REPRÉSENTATIONS

Le CCCA a envoyé des représentants aux activités suivantes :

- une rencontre avec Radio-Canada en avril 1989 pour discuter des services offerts à l'Île par Radio-Canada;
- les réunions annuelles de la SSTA en mai 1989 et en mai 1990;
- l'ouverture officielle du bureau des services gouvernementaux de Tignish et des environs en juin 1989;
- le 25e anniversaire du Musée acadien en août 1989;
- la célébration pour commémorer la vie et les oeuvres du Père Adrien Arsenault le 11 février 1990;
- la fête nationale des Acadiens qui s'est déroulée à Summerside le 15 août 1990;
- le banquet du ministre Allain Décaux le 10 septembre 1990;
- les audiences publiques de Vision d'avenir le 7 octobre 1990;
- la consultation du Secrétariat d'État sur les priorités de développement de la communauté acadienne et francophone de l'Î.-P.-É. le 17 novembre 1990.

DOSSIERS À SUIVRE

ENTENTES BILATÉRALES

Le CCCA continuera de suivre de près la mise en oeuvre des diverses ententes bilatérales.

SANTÉ

Puisque l'établissement d'un programme sur les services hospitaliers bilingues est une priorité de la population francophone de l'Île, le CCCA devra suivre ce dossier de près.

ÉDUCATION

Au cours de l'année, le CCCA devra s'assurer que les nouveaux règlements scolaires (Loi scolaire et éducation spéciale) répondent aux besoins de la communauté acadienne et francophone de l'Î.-P.-É. Il suivra également le cheminement du centre scolaire et communautaire de Charlottetown.

CULTURE

Le CCCA devra suivre de près la mise en oeuvre des lignes directrices du Programme de développement culturel acadien. De plus, le CCCA devra sans doute suivre, au cours de l'année, le développement de la programmation francophone au Centre des arts de la Confédération à Charlottetown.

QUESTION CONSTITUTIONNELLE

Étant donné l'importance des débats qui se poursuivent actuellement au pays, le CCCA se penchera certainement sur la question constitutionnelle afin de s'assurer que l'opinion des Acadiens et des francophones de l'Î.-P.-É. soit prise en considération lorsque la province agira dans ce dossier.

RAPPORT FINANCIER

DU 1ER AVRIL 1989 AU 31 MARS 1990

Honoraires		
Budget approuvé		5 800,00 $
Dépenses		5 616,80 $
Montant non-utilisé		**183,20 $**
FONCTIONNEMENT		
Revenu		
Compte de la province		6 800,00 $
Montant non-utilisé		31,12 $
Solde		**6 768,88 $**
Subvention		2 000,00 $
Solde en caisse au 1er avril 1989		63,57 $
	Total	**8 832,45 $**
Dépenses		
Frais de déplacement (membres)		1 777,27 $
Soupers-réunions		887,74 $
Repas (membres)		66,00 $
Rapport annuel 1988-1989		410,86 $
Timbres		101,19 $
Photocopies		220,40 $
Fournitures de bureau		1 259,24 $
Imprimerie		2 103,96 $
Rapport des réunions de consultation		120,00 $
Publicité		700,00 $
Divers		229,00 $
	Total	**7 875,66 $**
Solde au 31 mars 1990		**956,79 $**

RAPPORT FINANCIER

DU 1ER AVRIL 1990 AU 31 MARS 1991

Honoraires		
Budget approuvé		6 700,00 $
Dépenses		6 663,61 $
Montant non-utilisé		**36,39 $**
FONCTIONNEMENT		
Revenu		
Subvention		5 900,00 $
Solde en caisse au 1er avril 1990		956,79 $
	Total	**6 856,79 $**
Dépenses		
Frais de déplacement (membres)		1 957,98 $
Soupers-réunions		741,17 $
Repas (membres)		62,75 $
Timbres		147,13 $
Photocopies		300,20 $
Publicité		305,32 $
Fournitures de bureau		620,94 $
Équipement de bureau		648,78 $
Frais d'administration		101,61 $
Divers		578,58 $
	Total	**5 464,46 $**
Solde au 31 mars 1991		**1392,33 $**

Comité consultatif des communautés acadiennes

"Le Comité Acadien"

Acadian Communities Advisory Committee

ANNUAL REPORT

1989 and 1990

Lieutenant Governor of
Prince Edward Island
The Honorable Marion Reid

May it please your honor :

I am honored to submit the Annual Report of the Acadian Communities Advisory Committee (ACAC) for the period of April 1, 1989 to December 31, 1990.

Your obedient servant,

Leonce Bernard
Minister responsible for
Francophone Affairs

Comité consultatif des communautés acadiennes

"Le Comité Acadien"

Acadian Communities Advisory Committee

Honorable Leonce Bernard
Minister responsible for
Francophone Affairs
P.O. Box 2000
Charlottetown, P.E.I.
C1A 7N8

Dear Minister :

It gives me great pleasure to submit the Annual Report of the Acadian Communities Advisory Committee (ACAC) for the period of April 1, 1989 to December 31, 1990.

Yours truly,

Florence Hardy

Florence Hardy
Chairperson

91-06506/

TABLE OF CONTENTS

INTRODUCTION 1

COMMITTEE MEMBERS 2

TERMS OF REFERENCE 3

MEETINGS

- Monthly meetings 4
- Sub-committee meetings 4
- Special meetings ..... 4 and 5

ACCOMPLISHMENTS

- Canada-Prince Edward Island General Agreement on the Promotion of Official Languages 6
- Quebec-Prince Edward Island Co-operation and Exchange Agreement 6
- Maritime Provinces Co-operation Agreement 7
- Minister responsible for Francophone Affairs 7
- Francophone Affairs Secretariat 7
- Communication Strategy 7
- Tignish and Area Government Services Office 8
- French Education on Prince Edward Island 8
- Resident Care Worker Course 8
- Charlottetown School and Community Center 8
- Public Library 8
- Department of Health and Social Services 8
- French Hospital Services 8
- *Jeux de l'Acadie* 8
- Acadian Museum 9
- Confederation Centre of the Arts 9
- Acadian Cultural Development Program Guidelines 9
- *Vision d'avenir* 9
- Representative on the Board of directors of the P.E.I. Museum and Heritage Foundation 9
- French Services Advisory Committee 9
- French Services Policy 9
- Representation 9

ISSUES TO FOLLOW

- Bilateral Agreements 10
- Health 10
- Education 10
- Culture 10
- Constitutional Issue 10

FINANCIAL REPORTS

- For the period of April 1, 1989 to March 31, 1990 11
- For the period of April 1, 1990 to March 31, 1991 12

INTRODUCTION

The Acadian Communities Advisory Committee is pleased to present to the Government of Prince Edward Island its annual report for the period of April 1, 1989 to December 31, 1990 as well as its financial reports for the periods of April 1, 1989 to March 31, 1990 and April 1, 1990 to March 31, 1991.

The object of this report is to inform the Provincial Government of our various activities during the past years and to voice our concerns.

We appreciate the Provincial Government's support with regards to francophone issues. The many government accomplishments to this effect during the past years prove that the province recognizes the legitimacy of the needs of the francophone community. The ACAC is pleased with the developments to date.

COMMITTEE MEMBERS

Chairman :	Aubrey Cormier, Wellington, until September 1990 Florence Hardy, Miscouche, since October 1990
Vice-chairman :	Robert Arsenault, Central Queens/Eastern Kings area
Treasurer :	Florence Hardy, East Prince area, until September 1990 Edgar Arsenault, Evangeline area, since October 1990
Members :	Aubin Gallant, West Prince area Jeanne-Mance Arsenault, Evangeline area Linda Giguère, Central Queens/Eastern Kings area Nicole Drouin, Youth representative Leonard Gallant, Evangeline area, until December 1989 Edgar Arsenault, Evangeline area, since January 1990 Diane Bernier-Ouellette, East Prince area, since October 1990
Ex officio member :	Claudette Theriault, administrative secretary, until November 5, 1990 Réjeanne Gallant, administrative secretary, since November 5, 1990

TERMS OF REFERENCE

The purpose of this committee is generally to advise the Provincial Government on how its policy and its program delivery respond to the specific needs of the Acadian communities of Prince Edward Island. It will, as well, provide the focus for a broadly based representation of Island Acadians in consulting with their Provincial Government if required.

More specifically, the Acadian Communities Advisory Committee must :

- advise the government, through the Minister, on how its policies and programs are responding to the specific needs of the Acadian communities of Prince Edward Island;
- provide focus for the Acadian communities' input to program development and implementation;
- provide focus for the Acadian communities' input and for government involvement in development initiatives specifically related to the Acadian communities;
- suggest evaluation procedures for government programs and services which are directed towards Acadian communities;
- assume other functions as deemed appropriate by government;
- receive direction from and report directly to the Minister designated by the Lieutenant Governor-in-Council to be responsible for the Acadian Communities Advisory Committee;
- provide the Minister with an annual report of its activities for the period of January 1 to December 31 and a financial statement according to the April 1 to March 31 fiscal year.

MEETINGS

MONTHLY MEETINGS

The Acadian Communities Advisory Committee held eight monthly meetings in 1989 with an average attendance rate of 76.5 percent. In 1990, the ACAC met regularly on seven occasions with an average participation rate of 73.2 percent.

SUB-COMMITTEE MEETINGS

On May 30, 1990 the ACAC formed four sub-committees : Mandate/Legislation, Culture, Education as well as Hospital Services and Other Services. These sub-committees were established in order to further encourage active participation of members in committee issues. The sub-committees have held eleven meetings during 1990 with an average attendance rate of 81.5 percent.

SPECIAL MEETINGS

The following is a summary of the seven special meetings held in the period covered by this report.

Meeting with the *Société Saint-Thomas d'Aquin*

On January 12, 1989 the ACAC met with the *Société Saint-Thomas d'Aquin* management to discuss the following topics :

- role of the two groups;
- mandate of the ACAC;
- French services;
- Canada-Prince Edward Island General Agreement on the Promotion of Official Languages.

Meeting with the Agreement Management Committee

The purpose of this meeting held on January 26, 1989 was to clarify the role of each committee and the communication lines between both groups. The following items were discussed :

- role of the Management Committee;
- application procedures;
- consultation method;
- role of the *Société Saint-Thomas d'Aquin*;
- promotion of new services or programs;
- French Services Secretariat;
- new projects.

Meeting with Representatives from the Department of Education

The main purpose of the meeting held on April 18, 1989 was to discuss the departmental document entitled *L'éducation en français à l'Î.-P.-É.* Many topics were raised, including the hiring of professional resources, the administration of educational resources in West Prince, the regulations presently in effect, the quality of the French education system, the promotion of services and the consultation process.

Information Meeting with the SSTA Regional Committees

On October 5, 1989 the ACAC presented a synthesis of the consultations held with the four regional committees of the SSTA (Char-*Rus-Sou, Rev. S.-E. Perrey, Acadiens de la Région Évangéline, La Belle Alliance*) with regards to the needs of Acadian communities in various areas mentioned in the General Agreement.

Meeting with the *Fédération culturelle de l'Île-du-Prince-Édouard* (P.E.I. Cultural Federation)

On May 30, 1990 the ACAC met with Mr. Paul D. Gallant, chairman, and Mr. Donald DesRoches, director, who explained the mandate and composition of this federation to the ACAC members. The federation would like to work with ACAC members to ensure proper operation of the Provincial Government's cultural program.

Meeting with the Honorable Leonce Bernard

The purpose of the meeting held on May 30, 1990 was to present the ACAC's plan of action to Honorable Léonce Bernard. The following were the items discussed :

- update of the committee's mandate;
- consultation with the francophone community;
- implementation of French language services in Island hospitals;
- follow-up on cultural development in Acadian communities;
- measures leading to a bill on French services;
- follow-up on the Charlottetown school and community center;
- establishment of a mecanism to further encourage active participation of members in Committee issues;
- presentation of the ACAC annual report.

Meeting with the French Services Advisory Committee

On October 23, 1990 the ACAC submitted a report on the public consultations identifying the needs with regards to Provincial Government French language services. Information was then sent to appropriate deputy ministers so that they would be able to consider these requests when presenting their measures for the following year under the General Agreement.

ACCOMPLISHMENTS

CANADA-PRINCE EDWARD ISLAND GENERAL AGREEMENT ON THE PROMOTION OF OFFICIAL LANGUAGES

The following are a few of the projects carried out under the Agreement :

- construction of a new Acadian Museum;
- establishment of a Provincial Government services office and advisory committee for Tignish and area;
- upkeep of the Evangeline Regional Services Center and Francophone Affairs Secretariat;
- carrying out of Acadian tourism product development activities promoting the Acadian linguistic and cultural heritage;
- improvement of Provincial Government cultural programs and services to promote Acadian/francophone art and culture and develop new ones;
- French language training for provincial civil servants who serve the francophone population;
- sponsoring of a French resident care worker course;
- carrying out of a project to establish a medical center with a bilingual doctor in the Evangeline area;
- increase in bilingual services provided by community libraries;
- support for the *Carrefour de l'Isle-Saint-Jean* and the Confederation Centre of the Arts;
- establishment of bilingual services in Island hospitals further to a study on hospital services in order to identify the needs of the francophone population in this field;
- hiring of a bilingual recreation development officer, a bilingual employee for Prince County manors, a bilingual librarian and a bilingual administrative support clerk for the Francophone Affairs Secretariat.

The ACAC consulted the Island francophone population in order to create an awareness to the progress made by the Provincial Government with regards to bilingual services as well as to obtain recommendations on the needs of the francophone community. Further to the public consultations, the ACAC presented a brief to the Provincial Government outlining the needs and aspirations of francophones and asking that they be taken into consideration when preparing projects for the following year under the General Agreement.

QUEBEC-PRINCE EDWARD ISLAND CO-OPERATION AND EXCHANGE AGREEMENT

On August 19, 1989 the Governments of Quebec and Prince Edward Island signed a co-operation and exchange agreement in order to facilitate French service delivery for Island francophones in the following fields : education, culture, youth, languages, public administration and communications.

The following are a few of the projects carried out :

- high school student exchange program where participants studied in the other province;
- an ecomuseum concept awareness trip in Haute-Beauce;
- loan of services : a Quebec civil servant came to P.E.I. during one year to work as a probation officer with the Department of Justice;
- participation of Island sculptors in a snow sculpture contest during the *Carnaval du Québec*.

MARITIME PROVINCES CO-OPERATION AGREEMENT

In 1989, a co-operation agreement was signed between the Maritime Provinces in order to reinforce co-operation between the three provinces, facilitate the development and delivery of French services, promote information exchange and share resources. A committee comprised of ministers responsible for francophone affairs of the three provinces was struck in order to discuss issues of common interest. The main issues discussed during the past year are the *Centre acadien du tourisme*, the *Bureau de l'Acadie au Québec* and Acadia/Louisiana relations.

MINISTER REPONSIBLE FOR FRANCOPHONE AFFAIRS

The ACAC is pleased with the official designation of Honorable Leonce Bernard as Minister responsible for Francophone Affairs.

FRANCOPHONE AFFAIRS SECRETARIAT

The ACAC is very pleased with the establishment of the Francophone Affairs Secretariat on April 1, 1989. The Secretariat assists the Provincial Government implement various measures to increase its capacity to provide French services to the francophone community as well as co-ordinate various bilateral agreements signed by the Province. The Secretariat provides administrative support to the ACAC, the French Services Advisory Committee as well as the General Agreement on the Promotion of Official Languages Management Committee. The Secretariat also provides the support and resources required by the Minister responsible for Francophone Affairs so that he may assume his responsibilities. The following is a list of special activities carried out by the Secretariat since its creation :

- information day held for all emloyees in designated bilingual positions within the provincial civil service;
- development of a French language correspondence guide;
- development of a bilingual information kit and brochure on the Francophone Affairs Secretariat.

The Secretariat comes under the Executive Council and is located at the Evangeline Regional Services Center in Wellington. Its staff includes a director, two translators, a secretary and a clerk whose office is located at Executive Council in Charlottetown, where the director is present two days a week.

COMMUNICATIONS STRATEGY

During the course of this report, the ACAC wished to promote French services provided by the Provincial Government. Therefore, in September 1989, the Committee held public meetings with the SSTA regional committees in the following areas : Tignish, Evangeline, Summerside and Charlottetown. The object of these meetings was to familiarize the population with the new provincial policy on French services and identify the needs of the francophones with regards to French services. Afterwards, the ACAC held an information meeting with the representatives of each area. In October 1989, the ACAC met with the French Services Advisory Committee to present a brief of the needs and aspirations of Island francophone communities with regards to French language services.

In the fall of 1990, the same process was successfully undertaken.

The ACAC is pleased that the Government continues to consult with the francophone population through the committee to establish French service priorities.

The ACAC has published a brochure containing its terms of reference, membership, background and accomplishments. A copy of this brochure was sent to all members of the SSTA, various provincial and federal civil servants as well as to other groups or individuals. Copies are still available for those interested.

TIGNISH AND AREA GOVERNMENT SERVICES OFFICE

The official opening of the new office was held on June 19, 1989. A bilingual information secretary was hired on a full time basis. An advisory committee comprised of five people of the area was also struck. The office comes under the Evangeline Regional Services Center.

FRENCH EDUCATION ON PRINCE EDWARD ISLAND

The ACAC has actively contributed to the consultation process with regards to the background document on French Education on Prince Edward Island prepared by the Department of Education. The Committee has made recommendations to the Minister of Education concerning regulations under the School Act and has participated in an information meeting on school regulations with Department and *Société Saint-Thomas d'Aquin* representatives.

During the past year, the Provincial Education Advisory Committee (of which Mrs. Florence Hardy is a member) reviewed the policy on the education of students with learning and rehabilitative difficulties. The policy is now in effect. The committee has also reviewed the provincial School Act (*Loi scolaire*) which will soon be released. The population will therefore have the opportunity to review the Act and propose changes to the Department of Education before it is adopted.

RESIDENT CARE WORKER COURSE

Further to the identification of the need to provide bilingual services in the Summerset and Wedgewood Manors in Summerside and the Maplewood Manor in Alberton, the Provincial Government in co-operation with Employment and Immigration Canada and Holland College offered a bilingual resident care worker course. On July 23, 1990 nine students received their diploma, allowing them to work with senior citizens in public or private institutions or take a position with the Home Care and Support team of the provincial Department of Health and Social Services. The assessment of this first course was quite positive.

CHARLOTTETOWN SCHOOL AND COMMUNITY CENTER

The establishment of the Charlottetown School and Community Center is developing as anticipated. Negotiations are under way with provincial and federal governments in order to ensure funding for the Center.

PUBLIC LIBRARIES

In order to improve bilingual services in provincial public libraries, the Department of Education hired a bilingual librarian. This initiative will certainly contribute to the social and cultural development of the Island francophone community.

DEPARTMENT OF HEALTH AND SOCIAL SERVICES

The ACAC presented a brief before the Panel on the Hospital's Role in the Health Community in September 1989. The brief identified the francophone community's hospital and health needs.

FRENCH HOSPITAL SERVICES

The Hospital and Health Services Commission has hired a co-ordinator to ensure the implementation of a French services program for Island hospitals (e.g. hiring of bilingual registered nurses, bilingual signage, distribution of pins to identify bilingual personnel, translation of documents, etc.) These initiatives were taken following the identification of these needs by the ACAC in co-operation with the francophone population.

JEUX DE L'ACADIE

The ACAC is pleased with the success of the *11e Finale des Jeux de l'Acadie* held in the Evangeline area in 1990 and the moral and financial assistance provided by the Provincial and Federal Governments through the Canada-P.E.I. General Agreement on the Promotion of Official Languages. The event was a resounding success of which the Acadian and francophone population can be proud.

ACADIAN MUSEUM

The ACAC is pleased that the Provincial and Federal Governments have supported the Acadian Museum Board in its effort to build a new facility in Miscouche, which will also house a research centre.

CONFEDERATION CENTRE OF THE ARTS

The ACAC is pleased with the new French services now in place at the Confederation Centre of the Arts in Charlottetown. The Centre now has a French programming director. During the summer Festival, a French play was presented starring Island francophone actors; a series of concerts entitled *Island Soirées* were also organized.

ACADIAN CULTURAL DEVELOPMENT PROGRAM GUIDELINES

At the request of the Minister responsible for Francophone Affairs, the ACAC has actively participated in the development process of the Acadian Cultural Development Program Guidelines.

VISION D'AVENIR

The project *Vision d'avenir* of the *Fédération des jeunes Canadiens français* is an important project which will undoubtedly have a significant effect on the future of the francophone community outside Quebec. The ACAC has therefore presented a brief at the public hearing describing the Acadian and francophone situation in P.E.I. Solutions must be found to solve the assimilation problem which is very common among francophones living in a minority language area.

REPRESENTATIVE ON THE BOARD OF DIRECTORS OF THE P.E.I. MUSEUM AND HERITAGE FOUNDATION

The Committee is pleased to learn that from the names submitted for filling this position, the P.E.I. Museum and Heritage Foundation has chosen Mr. J.-Edmond Arsenault.

FRENCH SERVICES ADVISORY COMMITTEE

The ACAC is pleased to learn that Mr. Jean-Paul Arsenault has returned in 1990 as a member of the French Services Advisory Committee.

FRENCH SERVICES POLICY

After some research, the ACAC discovered that the French Services Policy does not specify designated bilingual areas. The areas mentioned in the document accompanying the Policy were not exclusive; they were used as a guide for the designation of bilingual positions. The Charlottetown area is therefore not excluded with regards to the Policy.

REPRESENTATION

Representatives of the ACAC attended the following activities :

- meeting with *Radio-Canada* in April 1989 to discuss services provided on the Island;
- annual meetings of the SSTA in May 1989 and 1990;
- official opening of the Tignish and Area Government Services Office in June 1989;
- 25th anniversary of the Acadian Museum in August 1989;
- celebration to commemorate the life and works of Father Adrien Arsenault on February 11, 1990;
- National Acadian Day in Summerside on August 15, 1990;
- banquet of Minister Allain Décaux on September 10, 1990;
- public hearings of *Vision d'avenir* on October 7, 1990;
- Secretary of State consultation on priorities with regards to the development of the Acadian and francophone community of P.E.I. on November 17, 1990.

ISSUES TO FOLLOW

BILATERAL AGREEMENTS

The ACAC continues to follow the implementation of various bilateral agreements very closely.

HEALTH

Since the establishment of a bilingual hospital services program is prioritized by the Island francophone community, the ACAC will have to follow this issue very closely.

EDUCATION

During the year, the ACAC must ensure that the new school regulations (School Act (*Loi scolaire*) and special education) meet the needs of the Island Acadian and francophone community. It will also follow the developments of the Charlottetown School and Community Center.

CULTURE

The ACAC will closely follow the implementation of the Acadian Cultural Development Program guidelines. The ACAC will undoubtedly have to follow the development of francophone programming closely during the course of the year at the Confederation Centre of the Arts.

CONSTITUTIONAL ISSUE

Given the importance of the debates presently under way in the country, the ACAC will certainly discuss the constitutional issue to ensure that the opinion of Island Acadians and francophones is taken into consideration when the province decides to take action to that effect.

FINANCIAL REPORT

FROM APRIL 1, 1989 TO MARCH 31, 1990

Honorarium		
Approved budget		$ 5,800.00
Expenses		$ 5,616.80
Amount unused		**$ 183.20**
OPERATION		
Revenue		
Provincial account		$ 6,800.00
Amount unused		$ 31.12
Balance		**$ 6,768.88**
Grant		$ 2,000.00
Account balance - April 1, 1989		$ 63.57
	Total	**$ 8,832.45**
Expenses		
Travel expenses (members)		$ 1,777.27
Supper-meetings		$ 887.74
Meals (members)		$ 66.00
Annual Report 1988/1989		$ 410.86
Postage		$ 101.19
Photocopies		$ 220.40
Office supplies		$ 1,259.24
Printing		$ 2,103.96
Consultation meetings report		$ 120.00
Advertising		$ 700.00
Miscellaneous		$ 229.00
	Total	**$ 7,875.66**
Balance to March 31, 1990		**$ 956.79**

FINANCIAL REPORT

FROM APRIL 1, 1990 TO MARCH 31, 1991

Honorarium		
Approved budget		$ 6,700.00
Expenses		$ 6,663.61
Amount unused		**$ 36.39**
OPERATION		
Revenue		
Grant		$ 5,900.00
Account balance - April 1, 1990		$ 956.79
	Total	**$ 6,856.79**
Expenses		
Travel expenses (members)		$ 1,957.98
Supper-meetings		$ 741.17
Meals (members)		$ 62.75
Postage		$ 147.13
Photocopies		$ 300.20
Advertising		$ 305.32
Stationery		$ 620.94
Office Equipment		$ 648.78
Administration fees		$ 101.61
Miscellaneous		$ 578.58
	Total	**$ 5,464.46**
Balance to March 31, 1991		**$ 1,392.33**